

C1000399

235

C10  
R  
OT

INSTITUT SENEGALAIS DE  
RECHERCHES AGRICOLES  
(ISRA)

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL  
INSTITUT DU SAHEL

UNITE DE RECHERCHE D'APPUI  
POLITIQUE AGRICOLE ET  
SOCIO-ECONOMIE (PASE)

PROGRAMME REGIONAL DE RENFORCEMENT  
INSTITUTIONNEL EN MATIERE DE RECHERCHES  
SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE AU SAHEL (PRISAS)

209  
57  
01/01

ATELIER DE RESTITUTION  
"IMPACT DE LA DEVALUATION DU FCFA SUR  
LES REVENUS ET LA SECURITE ALIMENTAIRE AU SENEGAL"

NOVOTEL-DAKAR, 23 FEVRIER

**FILIERE RIZ DANS LA VALLEE  
DU FLEUVE SENEGAL  
COUTS DE PRODUCTION**

Amadou Abdoulaye FALL  
ISRA-PASE

## PROBLEMATIQUE

Le riz constitue l'aliment de base le plus prisé dans l'alimentation des Sénégalais. Sa consommation a été longtemps considérée comme un phénomène urbain. Elle a progressivement gagné le milieu rural en bousculant les céréales traditionnelles que sont le mil, le sorgho et le maïs. Cependant, sa production au niveau local inférieure à 200.000 tonnes/an est loin de couvrir les besoins de la demande nationale. Ceci a pour conséquence une forte dépendance du Sénégal sur les importations du riz qui varient de 300.000 à 400.000 tonnes/an. Ainsi, la relance de la production locale avec les potentialités hydro-agricoles disponibles dans le nord du pays demeure l'option fondamentale de l'Etat du Sénégal.

Bien que produit à faible échelle par rapport aux autres céréales sur le plan national, le riz demeure une préoccupation majeure de l'Etat dans ses stratégies de politique macro-économique. En effet, le riz déterminant dans la consommation nationale, est aussi source de revenus pour les producteurs. Cette dualité que pose le riz dans les objectifs de l'Etat (assurer la sécurité alimentaire; améliorer et sécuriser les revenus des riziculteurs) peut conduire à la formulation de politique de prix apparemment incompatibles voire contradictoires. Tout le problème est de savoir si la mesure d'ajustement monétaire peut constituer une solution alternative à ce dilemme.

La dévaluation du franc CFA, intervenue en 1994 avait entre autre; objectifs de promouvoir les céréales locales (y compris le riz) et de réduire les produits importés. La relance de la production du riz local passe nécessairement par une incitation via le relèvement du revenu des riziculteurs. Avec d'importants investissements déjà consentis dans la Vallée par l'Etat (subvention de 88,4 FCFA/kg en 1989), il demeure crucial de les rentabiliser. Est-ce les effets attendus de cette mesure? Si tant il est vrai que la dévaluation est une mesure de relance du secteur agricole et de compétitivité des produits destinés à l'exportation, force est de reconnaître qu'elle renchérit les importations. Compte tenu du niveau d'utilisation très élevé des intrants importés dans la filière riz local, l'incidence de la dévaluation sur le marché des facteurs de production sera déterminant dans la rentabilité financière de cette culture.

## OBJECTIFS ET METHODE

L'objectif principal de cette étude est de quantifier l'incidence de l'ajustement monétaire sur les coûts de production du riz local dans la Vallée du Fleuve Sénégal et de fournir aux décideurs des informations pertinentes et fiables leur permettant d'apprécier les effets potentiels et réels de cette mesure sur le revenu des riziculteurs

Il convient de préciser que cet ajustement entraîne à la fois des effets directs et indirects qui sont dynamiques et intersectoriels. Il s'y ajoute que la dévaluation n'est pas une politique d'intervention neutre qui affecterait tous les secteurs de l'économie et tous les individus d'un pays de la même manière. Cette politique macro-économique a des effets induits sur les rapports de prix à la consommation comme à la production. Des ménages avec différentes sources de revenu, et différents comportements de consommation seront affectés différemment

Le travail a porté sur l'analyse de l'incidence financière du changement de parité du FCFA sur les itinéraires techniques de production couramment suivis par les riziculteurs dans la Vallée du Fleuve Sénégal. L'élaboration de budget de culture sur les grands aménagements avant et après la dévaluation nous a permis d'évaluer l'incidence d'une telle mesure sur les coûts de production de la filière Riz

## IMPACT SUR LES COÛTS DE PRODUCTION

Dans le tableau 1 sont consignés les résultats de budget de culture avant et après dévaluation. On constate une détérioration de la marge nette à l'hectare de 20 % par rapport à la situation d'avant d'évaluation avec un indice valeur-coût de 0,6. Ce rapport indique que la valeur additionnelle de la production ne peut pas compenser de façon satisfaisante les coûts supplémentaires encourus.

Cette situation s'explique par un accroissement des coûts de production de 53% par rapport à la situation d'avant dévaluation, coûts non proportionnels à la hausse modeste du prix au producteur. De façon générale, les prix des intrants ont augmenté de façon presque exponentielle (tableau 2) : 148 % pour les semences certifiées ; 41 à 43 % pour les herbicides ; 80 à 117 % pour les engrais. Alors que le prix au producteur du paddy a timidement augmenté de 6% (tout au début de la dévaluation) 3 29 % en moyenne (au cours de la précédente campagne, alors qu'il était de 11% en hivernage 1994). Par conséquent, eu égard à la production rizicole dans la Vallée, le taux de profit a décru. Ainsi, le revenu des producteurs qui

dépendent en majorité des intrants importés a fortement baissé. Ce qui est contraire aux effets escomptés de la dévaluation au niveau des producteurs,

Certains signes manifestés à travers les fora des organisations paysannes montrent déjà que de nombreux producteurs travaillant traditionnellement sur le riz risquent de s'orienter vers les cultures maraîchères. Si cette tendance se réalise, la production du riz local dans la Vallée sera fortement affaiblie. Il convient certes, de préciser que la réaction des producteurs face à la dévaluation sera probablement diversifiée. Celle-ci dépendra principalement des mesures de politique de prix (l'Etat a déjà libéralisé le secteur) et de taxes, et du niveau des intrants importés au sein des systèmes de production.

## IMPLICATIONS ET RECOMMANDATIONS

Si la dévaluation du taux de change du FCFA a longtemps affecté le secteur agro-alimentaire sénégalais et perçu comme une subvention implicite aux importations de produits alimentaires et une taxe aux exportations de produits agricoles et alimentaires, il n'en demeure pas moins que sa correction (de 50 %) renchérit les coûts des produits importés. Le niveau d'utilisation des intrants importés par les producteurs de la Vallée a des incidences négatives sur leur revenu. Ainsi, il nous semble utile de préconiser ces mesures d'accompagnement

- 1/ prendre des mesures par les pouvoirs publics pour permettre aux prix au consommateur (et par la suite aux prix au producteur) d'augmenter pour refléter entièrement la valeur accrue des intrants importés et utilisés dans le processus de production. En d'autres termes, il ne s'agit plus de protéger les consommateurs urbains au détriment des producteurs. L'Etat s'est engagé progressivement à libéraliser le secteur. Déjà en juillet 1995, l'Etat a mis fin à l'administration et la fixation des prix au producteur. Ceci devrait contribuer à mettre en exergue l'avantage comparatif des systèmes de production. Cependant, il appartient à l'Etat de 'définir un cadre institutionnel favorable à l'épanouissement de la filière en amont comme en aval de la production (crédit, approvisionnement en intrants, définition des procédures d'intervention et codes de conduite au niveau de la commercialisation, etc....) et d'instaurer une politique d'informations et de communication conséquentes ;

- 
- 2/ impulser une dynamique de recherche et d'utilisation des équipements agricoles locaux adaptables, permettant aux producteurs de mieux rentabiliser leur culture de riz, et de mettre à disposition de nouvelles technologies (variétés, techniques culturales, etc... ) permet tant d'accroître d'une part, le rendement et la productivité rizicoles, et d'autre part, l'intensité culturale. En d'autres termes, il s'agit d'agir sur la hausse des facteurs de production et sur l'amélioration des rendements pour- encourager les riziculteurs dans l'optique de la relance de la filière:
  - 3/ rendre accessibles les intrants à forte valeur ajoutée en agissant sur la taxation des intrants agricoles ;
  - 4/ cibler les marchés d'importation du riz avantageux pour le Sénégal dans la mesure où le riz produit localement ne couvre pas (pour le moment) les besoins de la demande intérieure. A cet effet, il importe de promouvoir les échanges commerciaux intra-régionaux, en important le riz produit dans les pays de la zone franc et réduire ainsi la sorties de devises et alléger le déficit de la balance commerciale.

Tableau 1 : Budget de culture du riz avant et après la dévaluation : cas des grands aménagements en période hivernale.

Coûts et revenus (FCFA)	Unité par hectare	Avant dévaluation			Après dévaluation		
		Prix	Quantité	Valeur	Prix	Quantité	Valeur
Revenu moyen	kg	85	4.500	382.500	110	1500	495.000
<u>Coûts variables</u>							
Semences	kg	125	120	15.000	310	120	37.200
NPK (18-46-0)	kg	95	100	9.500	170	100	17.000
Urée	kg	85	200	17.000	185	200	37.000
Propanyl	litre	2.200	3	6.600	3.100	3	9.300
Wee Don (2,4s)	litre	3.500	2	7.000	5.000	2	10.000
Carburant	litre	210	215	45.150	300	215	64.500
Lubrifiant	litre	780	2	1.560	1.115	2	2.230
Battage	FCFA			38.250			49.500
Frais de transfert	FCFA			7.813			7.969
Total				147.873			234.699
<u>Coûts fixes</u>							
Petit matériel	Utilisation	750	1	750	750	1	750
Coût pompage	FCFA	38.000	1	38.000	42.000	1	42.000
Amortissement	FCFA	40.000	1	40.000	80.000	1	80.000
Offsetage	Opération	15.000	1	15.000	18.000	1	18.000
Pulvérisateur	Utilisation	1.800	1	1.800	3.600	1	3.600
Total				95.550			144.350
Coûts totaux				243.423			379.049
Marge nette				139.077			115.951
Coût production				54			84

Source : ISRA-PASE

Tableau 2 : Situation des prix des intrants et services à façon dans la Vallée du Fleuve Sénégal avant et après la dévaluation.

Intrants et façons culturales	Unité	Prix avant dévaluation	Prix après dévaluation	Changement relatif (%)
1. Semences	kg	125	310	148
Niveau G1			400	
Niveau G2			300	
Niveau Base			225	
Niveau RI			200	
Niveau DJ.12519			425	
2. Engrais	kg			
NPK (18-46-0)		95	170	80
Urée		85	185	117
3. Herbicide	litre			
Propanil		2.200	3.100	41
Weedou (2.3b)		3 500	5.000	43
4. Energie	litre			
Carburant		210	300	43
Lubrifiant		780	1.115	43
5. Services à façon	Opération			
Moissonnage		15% récolte	18% récolte	2
Battage		10% récolte	10% récolte	
Labour		35.000	45.000	28
Offsetage		15.000	18.000	2
6. Autres charges				
Frais de transfert	sac 84 kg	500	600	2
Frais de transport	sac 84 kg	100	125	25
Main d'oeuvre	jour	700 + repas	1.000 + repas	43

Source : ISRA-PASE